

## Keolis, acteur engagé pour l'insertion sociale des populations fragilisées

- ⊙ **Le Groupe Keolis a renouvelé son engagement auprès de l'Union des Points d'Information Médiation Multi-Service (PIMMS) en signant le 18 juillet 2016, dans les locaux du premier PIMMS brestois, la convention nationale 2016-2018.**
- ⊙ **En signant cette convention, Keolis, partenaire fondateur du projet PIMMS, réaffirme son engagement historique en faveur du développement social des territoires.**
- ⊙ **Cette signature s'inscrit dans le prolongement de la politique d'ancrage territorial du Groupe.**

Jean-Pierre Farandou, Président de Keolis et Jean-Hugues Hermant, Président délégué de l'Union des PIMMS, ont signé à Brest, le 18 juillet dernier, la convention 2016-2018 de l'Union nationale des PIMMS, en présence de Benoît Bourrat, Directeur général de l'Union nationale des PIMMS et de Jean-Luc Bouhadana, Directeur de Keolis Brest et Président des PIMMS de Brest.

### *Keolis, partenaire historique des PIMMS*

Un opérateur de mobilité tel que Keolis joue un rôle clé dans la structuration du territoire ainsi que dans l'insertion sociale de ses populations.

Il était donc naturel pour le Groupe de s'impliquer dans les PIMMS (Point Information Médiation Multi-Services), dès leur création. Ces lieux de proximité ont un double objectif :

- faciliter l'accès aux services publics en expliquant leurs modes de fonctionnement et en accompagnant les habitants dans leurs démarches du quotidien
- créer des parcours de professionnalisation pour des demandeurs d'emploi afin de les conduire vers l'emploi durable et qualifié.

Les premiers PIMMS sont nés dans le contexte de la politique de la ville au sein des quartiers dits sensibles, afin d'offrir un service public adapté aux besoins des habitants et mutualisé avec différents opérateurs, et par ce biais de renforcer l'image des entreprises auprès des publics et des collectivités territoriales.

Dans cette optique, les salariés des PIMMS jouent un rôle de médiateurs auprès des populations fragilisées en les conseillant dans leurs démarches et contribuent ainsi à rendre le mode de fonctionnement des services publics plus lisibles aux yeux de tous.

Membre fondateur du premier PIMMS, créé en 1995 à Lyon, puis de l'Union nationale des PIMMS en 1998, Keolis a pour ambition de participer concrètement à l'insertion sociale des populations fragilisées.

Aujourd'hui partenaire de 38 PIMMS, le Groupe réaffirme, avec cette signature avec l'Union nationale des PIMMS, son engagement dans le concept PIMMS.

### *L'Union Nationale des PIMMS*

Depuis sa création en 1998, l'Union nationale des PIMMS est propriétaire de la marque PIMMS. La structure associative assure la protection de la marque ainsi que la bonne déclinaison du concept PIMMS dans les différents territoires. Les relations entre l'Union des PIMMS et les PIMMS sont encadrées, depuis 2006, par un contrat de franchise sociale qui définit les relations liant le franchiseur aux franchisés.

Aujourd'hui, le réseau des PIMMS s'étend sur l'ensemble du territoire avec 64 sites. Il s'est développé dans des territoires plus ruraux, notamment en s'implantant au sein de gares SNCF. Ses 425 salariés ont accueilli et accompagné plus de 443 000 personnes en 2015.

L'Union des PIMMS est chargée d'animer ce réseau existant et de soutenir les nouveaux projets en développant une expertise-conseil dans les nouvelles formes de présence de services publics sur les territoires.

### *Une signature à Brest, ville emblématique du partenariat entre Keolis et l'Union des PIMMS*

Créée en 1997 pour répondre au besoin de maintien du service public dans le territoire, l'association **Vivre la ville** héberge, depuis 1998, les PIMMS brestois. Le Groupe Keolis, qui avait déjà joué un rôle moteur dans la création de l'association, s'est à l'époque positionné comme le partenaire fondateur du premier PIMMS du quartier de l'Europe, en mai 1998.

Le PIMMS brestois, le deuxième créé en France, a été le premier à intégrer des missions de médiation postée - au sein même du PIMMS - et de médiation sortante - hors des murs du PIMMS - pour le compte des partenaires.

Keolis assure, sans discontinuité depuis 1997, la présidence de l'association. Le Groupe lui a confié, via les agents de médiation, une mission de régulation d'ambiance qui vise à assurer la tranquillité et à faire respecter les règles de savoir-vivre sur le réseau de transport en commun Bibus. Keolis Brest a, de plus, recruté 11 agents de médiation locaux. Une belle action concrète en matière de formation et d'insertion sociale et, par ailleurs, une formidable opportunité d'intégrer des profils nouveaux !

Signer cette convention dans les locaux du premier PIMMS brestois est donc un événement symbolique pour le Groupe, compte tenu de ses liens avec l'agglomération brestoise.

Jean-Pierre Farandou, Président de Keolis, a déclaré :

*« Je me réjouis de renouveler notre engagement concret pour l'insertion sociale des populations fragilisées. Cette signature est le fruit d'une étroite collaboration et d'une relation historique entre Keolis et l'Union des PIMMS. Le renouvellement de ce partenariat va permettre au Groupe de rappeler et de poursuivre ses initiatives en faveur du développement social des territoires. »*

---

Le Groupe Keolis, l'un des leaders mondiaux du transport public de voyageurs, est détenu à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ). Fort de ses 56 000 collaborateurs répartis dans 16 pays\*, Keolis développe des offres de mobilité sur-mesure, adaptées à chaque problématique locale : métro automatique, tramway, train, bus, cars, navettes fluviales et maritimes, vélo en libre-service... Le Groupe propose des solutions et services de mobilité via sa filiale Kisio. Il est également n°2 du stationnement en France grâce à sa filiale EFFIA.

En 2015, Keolis a transporté 3 milliards de voyageurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 5 milliards d'euros.

\*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Allemagne, en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, aux Emirats arabes unis, aux Etats-Unis, en Inde, au Luxembourg, en Norvège, aux Pays-Bas, au Portugal, au Royaume-Uni et en Suède.

---

## CONTACT

**Céline Pasqualini**  
**Directrice des relations médias**  
01 71 32 93 01  
[celine.pasqualini@keolis.com](mailto:celine.pasqualini@keolis.com)  
[www.keolis.com](http://www.keolis.com)

## CONTACT

**Noémie Monti**  
**Chargée de relations publiques**  
01 71 32 97 03  
[noemie.monti@keolis.com](mailto:noemie.monti@keolis.com)  
[www.keolis.com](http://www.keolis.com)